

## Concertation sur le projet urbain Maine-Montparnasse

### Compte-rendu de la réunion publique de lancement de la concertation

Vendredi 25 mai 2016 – ESCP Europe – 18h30 à 20h30

---

Dans le cadre du projet urbain Maine-Montparnasse, la Ville de Paris lance une consultation d'urbanisme inédite. Convaincue que l'évolution de ce quartier central doit se construire avec les personnes qui chaque jour le traversent, y travaillent et y vivent, la Ville engage une démarche de concertation dont la réunion publique du 25 mai était la première étape. S'ensuivront en juin deux marches exploratoires thématiques, puis un atelier participatif de synthèse. Ces temps permettront d'élaborer un diagnostic citoyen et des préconisations qui seront transmises aux équipes d'urbanistes chargées de concevoir le projet urbain.

La réunion publique du 25 mai 2018 avait pour but de partager les grands enjeux du futur projet urbain Maine-Montparnasse, de présenter la méthode de travail et la démarche de concertation. Un temps d'échange a permis de répondre aux interrogations des participants présents dans la salle.

---

#### Étaient présents en tribune :

- Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
- Philippe Goujon, Maire du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris
- Carine Petit, Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris
- Jean-Pierre Lecoq, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris
- Benoit Farcette, Chef de projet à la Direction de l'Urbanisme, Ville de Paris
- Valérie Verhaest Cochery, SNCF Mobilités - Gares & Connexions
- Kira Singer, Nouvelle AOM, agence d'architecture chargée du projet de rénovation de la Tour Montparnasse
- Aurélie Bouton, cheffe de projet, Ville Ouverte, agence d'urbanisme chargée de la concertation sur le projet urbain Maine Montparnasse

*Le compte-rendu est établi par l'agence Ville Ouverte. Environ 400 personnes assistent à la réunion publique.*

### 1. Mot d'accueil des élus

**Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité.** C'est une satisfaction de voir qu'une réunion de concertation mobilise autant ; je salue et remercie les trois maires d'arrondissement pour leur présence et leur engagement dans le projet. Les habitants du quartier Montparnasse connaissent bien les dysfonctionnements de ce secteur, à savoir :

- Les difficultés d'accès à certains espaces publics notamment au jardin de l'Atlantique,
- L'inconfort pour les piétons et les vélos, place du 18 juin 1940 et avenue du Maine,
- Le manque d'animation autour de certains espaces, notamment la place Raoul Dautry,
- Un centre commercial qui commence à vieillir et qui marque une rupture assez violente par rapport à la rue de Rennes,
- Une faiblesse en offre artistique et commerciale.

Nous souhaitons traiter ces sujets en lien avec les trois mairies d'arrondissement et cela passe par l'amélioration de la qualité de vie des riverains et des visiteurs. Un défi se pose avec une gare qui va générer un trafic encore plus important qu'auparavant. A cela s'ajoute la métamorphose de la tour Montparnasse, rénovée, avec une façade plus claire, de meilleures modalités d'accès et un très beau projet architectural qui va engager une transformation aux côtés de la gare et du Centre Commercial Gaité. Ces projets évoluent selon leur calendrier car ils sont portés par des acteurs différents : la SNCF pour la gare, Unibail pour l'immeuble Gaité et la copropriété EITMM pour la tour Montparnasse. L'enjeu pour la Ville est d'assurer la cohérence de tous ces projets pour avoir une approche plus globale de la transformation du quartier Montparnasse. Cela justifie le lancement d'un grand concours d'urbanisme, pour lequel quatre équipes composées d'urbanistes, architectes et paysagistes, feront des propositions sur l'avenir du quartier. Vu l'ampleur de l'opération, nous poursuivons un objectif d'intérêt général qui est la création de plus d'espaces publics et d'espaces verts, donner plus de place aux mobilités douces et construire du logement. Ces grands principes ont été votés par le Conseil de Paris et ont fait consensus parmi toutes les formations politiques, d'ailleurs autour de cette table sont rassemblées toutes les sensibilités politiques.

L'un des enjeux concerne la forme urbaine. Nous souhaitons passer d'un « urbanisme de dalle » à un « urbanisme de rue ». Historiquement le projet Maine-Montparnasse devait faire rentrer l'automobile dans le cœur de la ville. C'est une époque qui appartient au passé. Il s'agit aujourd'hui d'adopter une approche plus équilibrée de l'espace public. Cet urbanisme de dalle a créé beaucoup de fractures dans ce quartier, il faut que les piétons puissent se promener au niveau de la rue. La grande idée de cet appel à projets est de prolonger la rue de Rennes jusqu'à la gare, donc transformer le centre commercial en du commerce de rue pour rendre la promenade plus agréable.

Le projet n'est pas pour autant défini. Les contributions citoyennes doivent prendre leur place dans les orientations du projet. Il y aura des marches exploratoires, des ateliers afin que tous puissent s'exprimer. L'expertise des riverains alimentera dans un premier temps le cahier des charges qui sera donné aux équipes d'urbanisme et viendra enrichir dans un second temps le projet urbain lauréat. La participation du plus grand nombre de Parisiens est essentielle. Montparnasse est un des nœuds du Grand Paris, son rayonnement est historique, artistique, le projet doit redonner à Montparnasse une aménité, une douceur de vivre qu'il avait un peu perdu.

**Philippe Goujon, Maire du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris.** Le projet Maine-Montparnasse constitue un défi technique et organisationnel de grande ampleur. Ce projet doit effacer les séquelles d'un urbanisme de dalle et dessiner un centre ville à visage humain, à même de renouer avec une histoire artistique qui a tant contribué au rayonnement international de Paris dans les années 1900. Cette requalification est titanesque et la présence des trois maires d'arrondissement illustre le consensus nécessaire à sa réalisation. Il nous faut également penser à l'aune des aspirations des citoyens, sans négliger les riverains et les habitants, comme ce fut trop souvent le cas. Ce projet aurait pu arriver plus tôt : j'ai demandé dès 2008 que la Ville de Paris engage une réflexion permettant de coordonner la multiplicité des acteurs. Au-delà de la coordination politique, la complexité du projet est également liée à la pluralité des opérateurs qu'il englobe et qui n'ont pas attendu le projet urbain Maine-Montparnasse pour s'engager dans des travaux de rénovation de leur patrimoine. Ainsi, les travaux de la gare SNCF impactent déjà le quartier, ils sont indispensables et s'achèveront théoriquement en 2020. Ils offriront une nouvelle offre commerciale ouverte sur le quartier, même le dimanche. Unibail a lancé ses propres travaux dans le 14<sup>e</sup> et l'îlot Gaité proposera également une nouvelle offre commerciale. Les copropriétaires de la tour Montparnasse poursuivent leur projet pour une livraison à horizon 2024 ; la tour CIT désigne prochainement le lauréat de son concours d'architecture ; la CNP développe aussi son propre projet au-dessus de la gare. Il est impératif qu'aucune distorsion n'apparaisse entre ces projets conçus à des rythmes et des temps différents.

Toutes ces initiatives multiples, utiles mais diverses, doivent s'articuler dans un projet urbain cohérent dont nous sommes les garants.

Il nous faut préserver la mixité des usages qui fait de Montparnasse un quartier attractif, irrigué par une offre de transports en commun exceptionnelle et qui doit être encore améliorée. Il nous faut penser les grands enjeux de cette transformation urbaine, ne pas nous tromper dans les aspirations des riverains et des usagers de ce secteur, définir des hauteurs, des volumes à respecter. Il nous faudra également redonner une âme à Montparnasse qui a fait de Paris la capitale mondiale des arts, non pas en en faisant un pâle Time Square dédié au tourisme international de masse, mais en proposant un nouveau modèle d'urbanisme préservant son identité et qui pourrait devenir une référence internationale en matière de smart-city, sur 9 hectares en cœur de métropole. Ceci impose à tous d'être à la hauteur des espoirs et attentes d'une rénovation urbaine que nous attendions depuis longtemps et qui va enfin voir le jour.

En clôture de son propos introductif, M. le Maire du 15<sup>e</sup> arrondissement insiste sur les objectifs suivants :

- Une plus grande végétalisation : la place du 18 juin 1940, totalement minérale, doit être redessinée, végétalisée et rendue à sa vocation de place de ville mixant les modes de déplacement avec une place beaucoup plus large faite aux piétons, cyclistes et avec des transports en commun de qualité.
- La disparition de la dalle pour accéder directement à la tour sans avoir à emprunter des escaliers interminables, escalators et ascenseurs, souvent en panne.
- Une attention particulière quant à la trame viaire du quartier :
  - o Le maintien d'un axe de circulation sous-terrain avenue du Maine constitue un point de vigilance absolue car sa suppression conduirait à une thrombose des flux.
  - o La rue de Rennes doit pouvoir se prolonger jusqu'à la gare sous la forme d'un axe piéton arboré, accompagnant la transformation du centre commercial en un espace de vie orienté vers cette rue nouvelle.
  - o Des axes est/ouest entre le 14<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup>.
- Un projet ouvert à une population universitaire et adapté aux nouvelles formes de travail des actifs :
  - o Le 15<sup>e</sup> arrondissement est devenu le deuxième centre étudiant de Paris, il est nécessaire de penser une programmation liée aux besoins d'une population estudiantine et universitaire.
  - o La création de nouveaux lieux de travail collectifs et collaboratifs de type co-working et fablab.
  - o La programmation d'équipements liés à l'accueil de la petite enfance.
- Une vigilance quant à la complémentarité de l'offre commerciale : le volume des surfaces commerciales annoncées est important, il faut penser au maintien du petit commerce.
- La concertation pour donner une âme au projet :
  - o C'est un projet qui ne peut-être mené que de manière collaborative, avec les habitants.
  - o Nous pouvons contribuer à rendre son âme au quartier en conduisant la réflexion avec les habitants et les acteurs socio-économiques et culturels.

**Carine Petit, Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement.** La population doit prendre toute sa part dans la définition du projet urbain qui sera dépendant de ce que les habitants auront à dire dans la concertation. Je souhaite que cette démarche soit la plus pertinente et impertinente possible ! L'agenda de ce projet de rénovation est particulièrement opportun et il arrive au bon moment. Les travaux de la rue du commandant Mouchotte impactent beaucoup la vie des riverains, le projet urbain se situera dans la suite des aménagements entrepris.

Mme la Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement avance les points de vigilance suivants pour le projet urbain :

- Le quartier actuel compte de nombreux atouts parmi lesquels sa formidable attractivité dont il faudra se nourrir collectivement.
- L'intégration de la rue du Commandant Mouchotte au périmètre opérationnel est une excellente nouvelle. Cet axe subit tous les désagréments d'une gare d'envergure nationale, nous pouvons trouver une solution à ce problème dans le cadre du projet urbain.
- Ce projet comprend de grands acteurs privés qui se concentrent à Montparnasse, nous veillerons à leur rappeler que dans le cadre d'un grand concours d'urbanisme, ils devront avoir une attention aux petites trames d'accroches : là où les gens vivent, là où les gens travaillent, vont au théâtre, vont au restaurant, déposent leurs enfants pour aller à l'école...

En guise de conclusion, Carine Petit rappelle la tradition de vigilance des habitants de son arrondissement. A l'époque le 14<sup>e</sup> avait été très frondeur contre le projet d'autoroute urbaine qui devait arriver jusqu'à la gare. Nous saurons donc être frondeurs, mais toujours utiles et pertinents, jusqu'au bout de ce projet !

**Jean-Pierre Lecoq, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris.** Je remercie la Ville de Paris d'avoir décidé d'une réunion de concertation intégrant le 6<sup>e</sup> arrondissement. Il faut cependant faire preuve de prudence quant aux orientations que pourrait prendre le projet urbain. On pourrait avoir l'impression qu'avec ce projet, nous passons de l'enfer au paradis, or ce n'est pas l'enfer actuellement et il n'est pas sûr que ce projet permette d'atteindre le paradis. Plusieurs points de vigilance sont à prendre en compte :

- Un volume de surfaces commerciales à maîtriser. Sachant que la SNCF développe dans la gare Montparnasse de nouvelles boutiques et que le centre commercial de la Gaité s'étend, le développement de l'offre commerciale pose question. L'addition de m<sup>2</sup> commerciaux permettra-t-elle au centre-commercial de Montparnasse d'occuper une place ? Si les m<sup>2</sup> commerciaux ne sont pas affectés à une fonction commerciale qu'en ferons-nous alors ?
- Le tunnel de l'avenue du Maine doit être maintenu comme axe de circulation. La place du 18 juin 1940 doit absolument être rénovée et supprimer le sous-terrain renverrait des flux de circulation vers les autres secteurs, notamment le boulevard de Montparnasse et la rue de Rennes. Même si la place de la voiture évolue, sa suppression n'est pas pour demain.
- Garantir des conditions de travaux optimales pour les riverains. Les chantiers devront être menés de façon irréprochable, sans bruit, sans poussière, de façon écologique...

Enfin, Jean-Pierre Lecoq invite les habitants à se saisir de cette concertation, pour qu'ils ne soient pas oubliés dans un projet d'une telle ampleur.

## 2. Présentation

La présentation a permis de rappeler le contexte urbain, de partager de premiers éléments de diagnostic et de préciser le cadre de la concertation. Elle s'articule en cinq grandes parties :

1. Le quartier Maine-Montparnasse aujourd'hui
2. Un quartier en mouvement : projets publics et privés en cours
3. Les objectifs du projet urbain Maine-Montparnasse
4. Le dialogue au cœur du projet urbain
5. Comment participer à la construction du projet urbain ?

Pour plus de précisions, le support de présentation est consultable à l'adresse : [bit.ly/maine-montparnasse](http://bit.ly/maine-montparnasse)

### 3. Echanges avec la salle

La présentation du projet a été suivie d'un temps d'échanges avec la salle. Pour faciliter la lecture, les interventions des participants sont indiquées en italique et regroupées par thème.

#### 3.1 Accessibilité, déplacements, stationnement

- *Bravo pour la présentation. Je suis un peu plus surpris par le nuage de mots... Il n'y figure pas un désagrément majeur : les motos ! Qu'allez-vous faire pour améliorer la chose, il y a des problèmes et il faudra les régler ! »*

**Jean-Louis Missika.** La question des deux roues motorisés se pose dans l'ensemble des gares parisiennes, nous allons faire un effort pour régler ce problème. A titre personnel, je souhaite une tarification de l'occupation des deux roues dans l'espace public. Ce n'est pas un engagement pris dans le cadre de cette mandature, mais c'est un sujet qui sera probablement abordé lors de la prochaine campagne municipale.

**Philippe Goujon.** Nous avons libéré l'espace central du boulevard de Vaugirard, nous enlevons une cinquantaine de motos par jour. Je refuse que ce boulevard soit un parking à ciel ouvert pour les deux roues. Dans la lignée de la libération du terre plein central, il nous faut poursuivre l'aménagement de la voirie en pensant à une meilleure végétalisation. Il est également complexe de trouver des parkings deux roues à Montparnasse.

- *Eric Azière, conseiller de Paris et élu du 14<sup>e</sup> arrondissement. Le grand absent de la réunion, c'est la RATP. Montparnasse, c'est 8 lignes de bus, 4 lignes de métro. La 13 est asphyxiée, la 6 également, la 12 a des déficiences notamment lorsque des salons se tiennent Porte de Versailles. Je m'étonne donc de l'absence de la RATP pour penser l'avenir du quartier et absorber les futures affluences prévues.*

**Jean-Louis Missika.** La RATP participe au groupe de travail sur le projet urbain, nous avons pleinement conscience que sa présence est essentielle.

**Un responsable RATP présent dans la salle prend la parole.** Nous travaillons étroitement avec les partenaires de ce projet, nous sommes présents et force de proposition. Le prolongement de la ligne 14 à la Mairie de Saint-Ouen est attendu pour une mise en service à l'été 2020. Le sous-titre de cette opération est « désaturation de la ligne 13 ». A plus long terme, le Grand Paris Express permettra d'alléger la charge de trafic sur l'ensemble des lignes parisiennes.

**Philippe Goujon.** Je n'ai pas de doute sur la compétence de la RATP pour transporter des millions de voyageurs, mais il y a un vrai problème. La saturation actuelle est réelle, depuis longtemps sont évoquées de nouvelles structures ferroviaires dont le Grand Paris Express qui est totalement indispensable pour alléger la charge du trafic. La 12 et la 13 sont saturées et devront absorber avec le projet urbain 15 000 à 25 000 voyageurs par jour supplémentaires... Le problème est le retard pris dans la réalisation du GPE, qui était prévu en 2025 et sera maintenant reporté à 2030. Les choses ne nous semblent pas forcément bien engagées sur ce sujet...

**Jean-Pierre Lecoq.** C'est bien d'être optimiste, mais sur la totalité des chantiers de la RATP, c'est retard sur retard ! Quand vous dites 2020 pour la ligne 14, alors qu'elle devait être opérationnelle pour la livraison de la cité judiciaire, on peut s'inquiéter.

- *Les élus du 15<sup>e</sup> et du 6<sup>e</sup> ont appuyé l'idée d'une rue de Rennes reliée directement à la gare. Est-ce que parmi les hypothèses d'aménagement, la destruction de la tour CIT est envisagée ?*

**Jean-Louis Missika.** Nous sommes face à des propriétés privées, la Ville de Paris n'a pas les moyens juridiques de décider la démolition d'un bâtiment comme la tour CIT. La copropriété lance une consultation d'architectes pour la rénovation de leur bâtiment et seuls les copropriétaires pourraient proposer une démolition.

**Philippe Goujon.** Il faut un nouveau cœur de ville. La tour ne peut rester seule plantée là, veut-on redessiner l'ensemble ou faire des améliorations à la marge ?

**Jean-Pierre Lecoq.** Le prolongement de la rue de Rennes ouvrira une perspective. Le piéton pourra grâce à celle-ci percevoir le clocher de Saint-Germain. Je soutiens cette continuité car aujourd'hui nous avons un centre commercial particulièrement horrible.

- *La fermeture du tunnel du Maine est-elle envisagée ? Si tel est le cas, l'impact du report du trafic automobile sera important pour les habitants. Ce sujet impactant largement le territoire, y a-t-on associé la préfecture de police et les élus plus au sud des arrondissements ?*

**Jean-Louis Missika.** C'est une question qui ne relève pas uniquement de la compétence de la Ville de Paris, la préfecture de police est associée ; la fermeture du tunnel n'est pas tranchée. Des études faites par la Direction de la Voirie et des Déplacements doivent être approfondies, et nous verrons s'il est possible ou non de fermer en totalité ou en partie ce tunnel de l'avenue du Maine. Pour rappel, cette trémie coupe de façon spectaculaire le quartier et elle pose un énorme problème de traversée piétonnière. Il n'y a pas que des avantages à avoir des tunnels de cette ampleur à cet endroit là.

**Philippe Goujon.** Comme mon homologue du 6<sup>e</sup> arrondissement, je pense qu'il est indispensable de maintenir un tronçon de circulation, sinon le trafic sera complètement congestionné.

- *Je fais partie d'une association de cyclistes. Avez-vous pensé à une concertation avec les associations d'usagers du vélo ? Généralement on pense qu'une bande blanche sur le côté ou qu'un couloir de bus suffisent... Concernant le tunnel du Maine, pour un cycliste passer du bas de l'avenue vers le haut est impossible...*

**Benoit Farcette, Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris.** Une marche exploratoire est prévue sur ces questions le 20 juin. Des entretiens seront également réalisés avec l'ensemble des acteurs de la mobilité.

- *Que va devenir la rue du commandant Mouchotte ? Entre le Centre Gaité, les déposes-minutes, nous avons l'impression qu'elle devient un immense axe routier et un garage de livraison. La rue Mouchotte semble sacrifiée sur l'autel de l'attractivité. Les travaux de la gare sont également problématiques pour la rue, quelle sécurisation des trajets piétons par exemple ? Il y a une réelle problématique de mise en danger.*

**Carine Petit.** Nous avons demandé que la rue Mouchotte soit dans le périmètre opérationnel. Le périmètre de réflexion quant à lui est étendu jusqu'à la rue Jean Zay. Nous ne pouvons pas inventer les solutions dès maintenant, les équipes les proposeront dans le cadre de la réponse au dialogue compétitif. Je vous invite à vous référer à la délibération de la Ville de Paris qui fixe les attendus demandés aux équipes d'urbanistes dans le cadre de leurs réponses.

### 3.2 Commerces et logements

- *Ce projet prévoit encore un centre commercial, on fait de l'humain un consommateur, de Paris un supermarché. Moi, Parisienne de souche, je suis contente d'avoir un pied à terre à la campagne. Vive la Lozère !*
- *Si l'on additionne les m<sup>2</sup> commerciaux, c'est plus de 9000 m<sup>2</sup>, est-ce qu'un cabinet de marketing s'est penché sur le dimensionnement de cette offre ?*

**Jean-Louis Missika.** L'étude de commercialité a été effectuée par la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi. Elle sera mise à la disposition des équipes, peut-être pourra-t-on prévoir lors d'une prochaine réunion de concertation que cette étude soit présentée. Aujourd'hui les informations à notre disposition indiquent que le volume est absorbable. Il ne faut pas perdre de vue qu'une hausse du flux des voyageurs aura lieu d'ici à 2030.

- *On parle beaucoup de m<sup>2</sup> de surfaces commerciales. Une rue ça vit quand il y a des habitants. Avez-vous prévu des logements ?*

**Jean-Louis Missika.** Une programmation de logements est prévue. La déclaration d'utilité publique du projet trouvera sa motivation dans la réhabilitation de l'espace public et la création de nouveaux logements. Il n'y aura donc pas uniquement des commerces, au-dessus d'eux prendront place des logements, de l'hôtellerie etc.

### 3.3 Formes urbaines

- *Les habitants du quartier entendent parler de rumeurs, nous entendons parler de construction de nouvelles tours, quelle est la direction prise à ce sujet ?*

**Jean-Louis Missika.** La consultation d'urbanisme et d'architecture aura pour objectif de définir une forme urbaine. Si nous prolongeons la rue de Rennes, cela signifie la destruction de la dalle commerciale pour reconstruire des commerces de rue. Cela veut également dire que les m<sup>2</sup> commerciaux amputés du centre commercial devront être restitués ailleurs, sur un autre espace. Les copropriétaires seront fondés en droit pour obtenir ce type de répartition.

C'est un projet urbain complexe. Nous sommes au lancement de la concertation, ne nous situons pas au point d'arrivée ! Passer d'un urbanisme de dalle à un urbanisme de rue, tout en faisant en sorte que les copropriétaires soient parties prenantes, sera un défi. Il y aura beaucoup d'échanges fonciers entre le public et le privé, et je rappelle que si des espaces privés deviennent publics, nous devons les restituer par ailleurs.

### 3.4 Tour Montparnasse

- *Je représente l'Association Monts 14. La tour se voit depuis le sacré cœur, depuis les berges de la seine, elle est comme un chancre. Dans le projet elle va faire 20m de plus et c'est intolérable ! L'association fera tout pour s'y opposer.*
- *Quand débutent les travaux de la tour Montparnasse, c'est la seule chose qui m'intéresse ?*

**Kira Singer, Nouvelle AOM, en charge du projet de rénovation de la tour Montparnasse.** On vient de commencer nos études, la date estimée de début de travaux est 2020, la livraison prévue est 2024.

### 3.5 Jardin Atlantique

- *Je vais souvent au Jardin Atlantique, sur les courts de tennis avec mes enfants. Il y a un gros problème de sécurité, une problématique de drogue et dès 17h le samedi ! Des gens vendent des choses, des enfants sont agressés dans le parc ! Le personnel de la Ville le sait très bien... Prévoyez-vous de mettre*

*en place une vidéosurveillance ? La nuit, il y a encore plus de problèmes, ils rentrent par les sorties de secours de la gare qui sont logiquement ouvertes puisque ce sont des sorties de secours...*

**Philippe Goujon.** Toute zone autour d'une gare est malheureusement criminogène. Je suis d'accord avec le principe de vidéoprotection, le plan est prévu. La réutilisation du musée de la Libération en espace culturel ou de co-working changera la fréquentation du site.

- *Je fais partie du conseil de quartier Montparnasse-Raspail. Que voulez-vous dire par « désenclaver le Jardin Atlantique » ?*

**Jean-Louis Missika.** Il est possible de désenclaver le Jardin de l'Atlantique. C'est une des questions que nous posons aux urbanistes. La configuration actuelle n'est pas la seule possible, il existe des solutions urbaines, de design architectural.

Le sujet de l'accessibilité est essentiel. Il nous faut rétablir le dialogue piéton/véhicule, améliorer la gestion de la desserte de la gare en trouvant notamment des solutions pour les déposes et les reprises de voyageurs. Nous devons organiser l'espace de manière plus intelligente, la rue du commande Mouchotte est un vrai sujet d'organisation de l'espace urbain.

### 3.6 Piscine Armand Massard

- *Je fais partie de l'Association des Nageurs Citoyens. La piscine Armand Massard n'est pas une des plus grandes de Paris, mais LA plus grande. Ce sont trois bassins dans lesquels cohabitent des publics très différents, elle revêt un caractère unique par la profondeur des bassins qui ouvre cet équipement à l'usage de tous. Aujourd'hui la piscine est fermée et nous vous demandons :*
  - o *La réaffectation des personnels vers les piscines avoisinantes,*
  - o *La modification des horaires des piscines avoisinantes pour compenser la fermeture,*
  - o *L'ouverture d'une piscine de transition pendant la durée des travaux.*

**Carine Petit.** Nous ouvrons une autre piscine Porte d'Orléans, au centre sportif Elisabeth. C'est un centre nautique avec un bassin quasiment réservé aux créneaux libres.

**Benoit Farcette, Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris.** La piscine connaît peut-être en ce moment des problèmes d'exploitation mais ils ne sont pas liés au projet urbain. Nous nous préoccupons du maintien de ce service public durant la phase chantier.

**Philippe Goujon.** Nous connaissons quelques problèmes d'exploitation avec les piscines mais il existe la possibilité pour les nageurs de s'inscrire auprès du Ministère des armées pour accéder à la piscine Balard. Dans le cadre de l'appel à projets « Réinventons la Seine », une barge sera mise en place sur le quai du parc André Citroën et proposera un grand bassin. Une offre pour les nageurs va être développée et si fermeture il y a, les associations seront redéployées ailleurs.

### 3.7 Autres

- *J'ai connu Gilbert Berois, ancien Maire d'arrondissement, qui s'est trouvé en responsabilité lors de la construction de la tour, il disait « les problèmes viendront de l'endroit de sa construction ». On le voit aujourd'hui, le problème c'est la confluence des arrondissements qui oblige à de nombreux partenariats. Deux questions qu'on me pose souvent quand je marche dans la rue : Où est la gare Montparnasse ? Les artistes, où sont-ils ?*

**J-L Missika** : La problématique de visibilité de la gare Montparnasse est liée à l'aménagement de la place Raoul Dautry. Sur ce point, nous attendons aussi vos idées ! S'agissant des artistes, mon rêve serait de retrouver cette identité, peut-être sous la forme d'ateliers d'artistes. Peut-être pourrions nous envisager des ateliers de création ouverts au grand public... Ce projet n'est pas un ensemble avec uniquement du commerce, ou un ensemble uniquement pensé pour la consommation. Nous voulons retrouver le code ADN de Montparnasse.

#### 4. Prochains rendez-vous

La concertation se poursuit avec deux marches exploratoires thématiques en juin puis un atelier participatif et convivial de synthèse des différents temps de concertation.

##### Calendrier :

- **9 juin, marche exploratoire #1** // 10h-12h // *Thématiques : Activités économiques, commerces, tourisme, équipements, vie culturelle* // RDV au carrefour entre la rue de Rennes et la rue Littré
- **20 juin, marche exploratoire #2** // 18h30 – 20h30 // *Cadre de vie, déplacements et espaces verts* // RDV place Bienvenüe
- **5 juillet Atelier participatif et convivial** // 18h30 – 21h // RDV au Consulat de la Gaité, 2 rue Vercingétorix

En parallèle de ces temps de concertation, un espace d'information en ligne est ouvert. Y figure un questionnaire permettant à chacun d'apporter une contribution au projet urbain : [bit.ly/maine-montparnasse](http://bit.ly/maine-montparnasse)

*Les élus remercient les participants pour leur présence et les invitent à contribuer lors des prochaines étapes de la concertation.*